



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt trois, le huit novembre, à vingt heures et trente minutes**, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

**D\_2023\_11\_82**

Date de convocation du conseil : **3 novembre 2023**

Nombre de conseillers en exercice : **26**

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, M. PAUL-HAZARD Michel, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : **20**

Nombre de votants : **26**

Absents excusés :

Mme CAILLETEAU Muriel a donné pouvoir à M. HERBRETEAU Bernard  
Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M. ELUERD Roland  
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal

Objet : **Adhésion à Charente Nature**

Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane a donné pouvoir à M. LABBÉ Hervé  
Mme PIVETEAU Béatrice a donné pouvoir à Mme VALEAU LABROUSSE Christine  
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard HERBRETEAU

Monsieur Jérôme DESBROSSE rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a signé une convention de partenariat avec l'Association Charente Nature pour la réalisation d'un diagnostic écologique dans le cadre du projet « Zone Nature de la Tude », un accompagnement dans l'orientation prise sur de futurs aménagements et des actions éducatives auprès des scolaires et actions de sensibilisation auprès de la population et des différents acteurs.

Il expose qu'à ce titre, il convient d'adhérer à cette association.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents (2 voix contre et 24 voix pour)**

**VALIDE cette proposition**

**DECIDE d'adhérer à Charente Nature**

**PRECISE que les crédits de cette adhésion seront prélevés au compte 6281 du Budget Principal de la commune**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 08/11/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 09/11/2023



Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN